

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1072

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	0	5 000 000
Création	10 809 412	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	3 830 529	0
TOTAUX	14 639 941	5 000 000
SOLDE	9 639 941	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement procède au rétablissement et à la reventilation des crédits de la mission « Culture » votés en première lecture à l'Assemblée nationale.